




Délégation générale aux relations internationales et à la francophonie

Réunion d'information
La mobilité internationale

 L'Université est une chance.
Saisissons-la.



Les programmes d'échanges

- ERASMUS
- ISEP (International Student Exchange Program)
- AIU (Accords Inter-Universitaires)
- CREPUQ (Conférence des Recteurs Et des Principaux des Universités du Québec)

ERASMUS

PROGRAMME EUROPÉEN D'ÉCHANGE D'ETUDIANTS

❖ Objet :

Il s'agit de passer une période d'études (1 ou 2 semestres) dans une université étrangère et de valider cette période au retour par un diplôme délivré par l'UFC.



❖ Conditions matérielles :

- gratuité de l'inscription dans l'université d'accueil ;
- logement et tout autre frais à la charge du participant ;

❖ Conditions académiques :

- être étudiant à l'UFC ;
- avoir validé 60 crédits ECTS à l'université de Franche-Comté ;
- inscription obligatoire à un diplôme délivré par l'UFC avant le départ ;
- Être accepté par le responsable de l'échange (coordinateur Erasmus de la discipline étudiée) ;
- avoir une connaissance suffisante de la langue de l'université demandée.

❖ Destinations :

- Dans les pays ci-dessous, les universités avec lesquelles nous avons un accord d'échange (voir collaborations) :
- **26 Etats membres de l'Union Européenne** :
 Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède ;
- **4 pays de l'association européenne de libre-échange (AELE)** :
 Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse
- Turquie, Croatie (candidats à l'adhésion).

❖ Disciplines :

- toutes celles pour lesquelles un échange est prévu.

❖ Renseignements :

- auprès du correspondant « relations internationales » de votre composante ;
- auprès du responsable de l'échange (coordinateur Erasmus de la discipline étudiée) ;
- auprès du service des relations internationales :

Michelle Parrenin pour les pays suivants :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Espagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pologne, Portugal, Suisse, Royaume-Uni.

michelle.parrenin@univ-fcomte.fr , tél : 03 81 66 58 40

Frédérique Girod pour les pays suivants :

Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, Italie, Malte, Pays-Bas, République tchèque, Roumanie, Slovénie, Suède, Turquie.

frederique.girod@univ-fcomte.fr, tél : 03 81 66 52 95

❖ Candidatures :

- à partir du 1er janvier précédant le départ ;
- auprès du correspondant « relations internationales » de votre composante ;
- auprès du responsable de l'échange (coordinateur Erasmus de la discipline étudiée).



ISEP

(International Student Exchange Program)

❖ Objet :

Il s'agit de passer une année d'études dans une université étrangère et de valider cette période au retour par un diplôme délivré par l'UFC.

❖ Conditions matérielles :

- versement à l'UFC d'une somme de 4500 € pour couvrir les frais de logement, de nourriture et d'inscription dans l'université d'accueil ;
- assurance personnelle imposée (environ 45 € par mois) ;



❖ Conditions académiques :

- être étudiant à l'UFC ;
- avoir validé 60 crédits ECTS à l'université de Franche-Comté ;
- inscription obligatoire à un diplôme délivré par l'UFC avant le départ ;
- être accepté par le responsable pédagogique du programme ISEP ;
- être accepté, sur dossier et programme d'études, par une des universités demandées ;
- avoir une connaissance de l'anglais confirmée par le test TOEFL passé moins de 2 ans avant le départ.

❖ Destinations :

- environ 140 universités aux USA ;
- quelques possibilités au Canada, en Amérique latine, en Asie, en Australie ou en Afrique ;
- les pays européens sont exclus de cet échange.

❖ Disciplines :

- toutes.



❖ Renseignements :

- auprès de Mme Margareta KASTBERG, section lettres modernes, UFR SLHS, responsable pédagogique du programme ISEP (*e-mail : margareta.kastberg@univ-fcomte.fr*)
- auprès de l'enseignant responsable du diplôme préparé ;
- auprès de M. Malek BOUSSOUALIM à la Délégation Générale aux Relations Internationales et à la Francophonie, (*tél. : 03 81 66 50 63, e-mail : malek.boussoualim@univ-fcomte.fr*).
- dès maintenant consulter : <http://www.isep.org>
- consulter le site de l'UFC : www.univ-fcomte.fr

❖ Candidatures :

- Les dossiers de candidature sont à retirer auprès de M. Malek BOUSSOUALIM à la DGRIF à partir de début novembre **jusqu'au 2 décembre 2011 au plus tard ;**

AIU

ACCORDS INTER-UNIVERSITAIRES

❖ Objet :

Il s'agit de passer un semestre ou une année d'études dans une des universités partenaires de l'UFC et de valider cette période au retour par un diplôme délivré par l'UFC.



❖ Conditions matérielles :

- gratuité de l'inscription dans l'université d'accueil ;
- logement et tout autre frais à la charge du participant ;
- couverture sociale (se renseigner) ;

❖ Conditions académiques :

- être étudiant à l'UFC et présenter un dossier universitaire de bon niveau ;
- inscription obligatoire à un diplôme délivré par l'UFC avant le départ ;
- être accepté par le responsable du diplôme dans la discipline étudiée ;
- être accepté, sur dossier et programme d'études, par une des universités demandées ;

❖ Destinations :

- Banque de données répertoriant les accords en vigueur, consultable sur <http://www.univ-fcomte.fr/> , rubrique « international » (une centaine de destinations dans le monde entier) :
- Amérique du Nord : Etats-Unis et Canada ;
- Amérique Latine : Brésil, Colombie, Cuba, Mexique, Pérou, Venezuela ;
- Asie : Cambodge, Corée du sud, Iran, Japon, Malaisie, R.P. Chine (y compris Taïwan), Thaïlande ;

❖ Destinations (suite):

- Afrique : Algérie, Arabie Saoudite, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Djibouti, Egypte, Guinée, Lybie, Maroc, Mauritanie, Sénégal, Tunisie ;
- Moyen-Orient : Liban ;
- Europe : Belgique, Chypre, Fédération de Russie, Grèce, Italie, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Suisse
- ***d'autres destinations peuvent être ajoutées à tout moment à la liste des accords existants.***

❖ Disciplines :

- variables selon les destinations.

❖ Renseignements :

- auprès de la Délégation générale aux relations internationales et à la francophonie (*Sandrine GRUZ*, sandrine.gruz@univ-fcomte.fr, tél. : 03 81 66 52 51);
- auprès de l'enseignant responsable du diplôme préparé.

❖ Candidature :

- dès le mois de novembre précédant le départ auprès du service des relations internationales (*prendre RDV = 03 81 66 52 51*);
- Constituer un dossier complet (formulaire de candidature de l'université d'accueil, C.V., lettre de motivation, lettre de recommandation, relevés des notes depuis l'entrée à l'université, contrat d'études validé par le responsable du diplôme à l'UFC, copie du passeport valide) qui sera transmis par la DGRIF à l'université d'accueil.

CREPUQ

(Conférence des Recteurs Et des Principaux des
Universités du Québec)

❖ Objet :

Il s'agit de passer une année d'études (ou un semestre) dans une des universités du Québec (pour la plupart francophones) et de valider cette période au retour par un diplôme délivré par l'UFC.

❖ Conditions matérielles

- gratuité de l'inscription dans l'université d'accueil ;
- logement, voyage et tout autre frais à la charge du participant ;
- couverture sociale valable au Canada ;
- ressources minimales exigées pour le visa : 750 € par mois (<http://www.educationau-incanada.ca>)



❖ Conditions académiques :

- être étudiant à l'UFC, et présenter un dossier universitaire de bon niveau (moyenne supérieure à 11/20 sur l'ensemble des études universitaires);
- avoir validé 60 crédits ECTS à l'université de Franche-Comté ;
- inscription obligatoire à un diplôme délivré par l'UFC avant le départ ;
- être accepté par le responsable du diplôme dans la discipline étudiée ;
- être accepté, sur dossier et programme d'études, par une des universités demandées.

❖ Destinations :

- le Québec (16 universités dont 3 anglophones).

❖ Disciplines :

- variables selon les destinations.

❖ Renseignements :

- auprès de l'enseignant responsable du diplôme préparé ;
- auprès du service des relations internationales : Sandrine GRUZ
- dès maintenant consulter : <http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca>
- consulter le guide CREPUQ 2012-2013 sur le site de l'UFC : <http://www.univ-fcomte.fr/>

❖ Candidatures :

- Pré-candidature avant le 09 décembre 2011 auprès du service des relations internationales :
Sandrine GRUZ sandrine.gruz@univ-fcomte.fr,
tél : 03 81 66 52 51.
- Demande de participation en ligne sur le site CREPUQ, constitution du dossier papier puis dépôt du dossier à la DGRIF pour le 17 février 2012.

Aides financières - études

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

cumulables, mais une seule demande de bourse Erasmus et Aquisis par étudiant sur l'ensemble des études supérieures

Financement	Source	Destinations	Ayant-droit	Durée	Montant / mois
Allocation ERASMUS	Union Européenne	Union Européenne, Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Turquie, Croatie	Tout participant	Tout le séjour [3 à 12 mois]	110 à 190 € + fonds de redistribution
Bourse régionale AQUISIS	Conseil Régional de Franche-Comté	Études Europe et hors Europe	Conditions de ressources (quotient familial)	[3 à 12 mois]	230 € maxi (pour les séjours hors Europe) 180 € maxi (si financement européen) Dégressif selon quotient familial
Aide à la mobilité internationale	Etat Français	Tous pays	Boursiers sur critères sociaux	9 mois maximum (pour l'ensemble des études supérieures)	400 € : ce montant peut être modifié au 1 ^{er} janvier 2012. Aide non garantie pour la totalité du séjour.

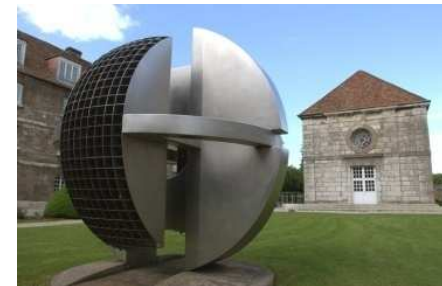
S'il est boursier, l'étudiant conserve sa bourse d'enseignement supérieur

Renseignements : cedric.castor@univ-fcomte.fr (03.81.66.50.64)

Aides financières - Stages

➤ *Bourses de stage Erasmus*

En 2011 – 2012, l'UFC a la possibilité de financer 170 mois de stage pour des étudiants effectuant un stage dans l'un des 32 pays, autres que la France, éligibles au programme ERASMUS.



❖ Règles d'éligibilité :

- les étudiants ayant déjà accompli une période d'études avec Erasmus peuvent prétendre à ce dispositif ;
- Les étudiants peuvent bénéficier de cette bourse dès la première année d'études ;
- il s'agit de stages à plein temps et qui doivent faire partie intégrante du programme d'études de l'étudiant ;
- la durée minimum du stage pour permettre le financement est de 3 mois **(de date à date)** pour les formations type licence et master et de 2 mois **(de date à date)** pour les DUT;
- Un étudiant ne peut bénéficier que d'une période de stage ERASMUS au cours de ses études.

❖ Montant :

- 240 euros minimum par mois

❖ Renseignements et candidatures :

- auprès du correspondant « relations internationales » de votre UFR
- auprès du service des relations internationales :
Cédric CASTOR (cedric.castor@univ-fcomte.fr,
tél : 03 81 66 50 64)



➤ *L'aide à la mobilité - stages*

❖ Règles d'éligibilité :

- les étudiants bénéficiaires de la bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux au titre de l'année universitaire en cours ;
- les étudiants bénéficiaires d'une aide d'urgence annuelle.
- la durée du stage doit être comprise entre 2 et 9 mois
- au cours de l'ensemble de ses études supérieures, l'étudiant ne pourra bénéficier d'une aide à la mobilité internationale cumulée, supérieure à neuf mois.

❖ Montant

- 400 euros par mois (le montant est susceptible d'être modifié à partir du 1^{er} janvier 2012. Le versement n'est pas garanti pour la totalité du séjour)

❖ Renseignements et candidatures :

- auprès du professeur correspondant « relations internationales » de votre composante
- auprès du service des relations internationales :
Cédric CASTOR (cedric.castor@univ-fcomte.fr,
tél : 03 81 66 50 64)